



Province de Namur
Commune de Florennes



Philippeville, le 24 mars 2014

Florennes

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de CLDR du 20 mars 2014

Présents :

Voir liste en annexe 1

Acronymes :

FRW = Fondation Rurale de Wallonie
CLDR = Commission locale de développement rural
ODR = Opération de développement rural
PCDR = Programme communal de développement rural
ROI = Règlement d'ordre intérieur
DR = Développement rural
GT = Groupe de Travail

Ordre du jour de la séance :

1. Commission Locale de Développement Rural
 - a. Nouveaux membres candidats ;
 - b. Collaboration avec les Conseils Consultatifs Transversaux (CCT) ;
 - c. Rapport d'activités de la CLDR.
2. Demande de convention pour la Maison de Village de Morialmé ;
3. Avancement des projets et prochaine demande de convention ;
4. Petits projets à mettre en œuvre (hors convention) ;
5. Communication ;
6. Points divers.

0. Introduction

Mr Lottin ouvre la séance.

Vincent Verrue, Agent de Développement à la FRW, décline l'ordre du jour de la réunion.

Le compte rendu de la réunion du 14/10/13 ne peut être approuvé en séance. En effet, les membres ne l'ont pas reçu avec le courrier d'invitation. La commune fera le nécessaire pour envoyer ce compte rendu afin qu'il puisse être approuvé lors de la prochaine réunion de CLDR.

1. Commission Locale de Développement Rural

a. Nouveaux membres candidats :

Lors de la dernière réunion de CLDR, Mr Nizet avait été présenté comme nouveau membre. Depuis lors, deux nouvelles personnes sont venues s'ajouter comme membres de la CLDR. Il s'agit de Mesdames Michaux et Lousberg. Toutes deux habitantes du village de Morialmé. Ils sont repris comme invités mais seront intégrés officiellement à la CLDR lors d'un prochain Conseil Communal.

A ce jour, la CLDR est composée de 24 membres. La commune souhaiterait en avoir 30. Mr Lottin relance donc les membres afin que ceux-ci se fassent le relais dans leur village.

b. Collaboration avec les Conseils Consultatifs Citoyens Transversaux :

Vincent Verrue cède la parole à Quentin Lorent, Chef de Projet du Plan de Cohésion Sociale. Il donne dans les grandes lignes une définition et les objectifs poursuivis par ce plan.

« Le Plan de cohésion sociale (PCS) s'efforce de promouvoir l'exercice des droits fondamentaux par le biais du développement social des quartiers et de la lutte contre toutes formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité au sens large.

Le PCS se décline en actions coordonnées au sein de 4 axes : l'insertion socioprofessionnelle, l'accès à un logement décent, l'accès à la santé et le traitement des assuétudes, le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Le Plan se construit à partir d'un indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) et d'un diagnostic de cohésion sociale.

Celui-ci rend compte de l'accès de la population de la commune aux droits fondamentaux et à un facteur de risques par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune. Il sert donc à évaluer la situation de départ de la commune au regard de ces droits mais ne constitue en rien un indicateur d'évaluation des actions menées ni de leur impact sur la cohésion sociale.

Le diagnostic de cohésion sociale, réalisé par les acteurs locaux, recense les initiatives, publiques ou privées, déjà mises en œuvre sur le territoire de la commune mais aussi les attentes de la population et les besoins à rencontrer. »

Source : http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/rubrique.php3?id_rubrique=173

Afin de rencontrer plusieurs objectifs du nouveau PCS, Mr Lorent et les partenaires ont décidé de mener une action transversale aux 4 axes du PCS 2014-2019. Il s'agit de la création de Conseils Consultatifs Citoyens Transversaux (CCCT).

Les CCCT auraient pour objectifs de recréer la dynamique des anciens « conseils communaux locaux ». Ils permettraient au citoyen de s'impliquer et de s'intégrer activement dans l'amélioration du bien être sur la commune.

Une perte de confiance entre le citoyen et le secteur institutionnel s'est progressivement installée, il faudra donc être prioritairement vigilant à réinstaurer ce lien de confiance.

Mr Lorent explique que le PCS dispose d'un très bon réseau de partenaires, mais il est vrai qu'il manque « le citoyen » autour de la table. Citoyen qui est, un maillon essentiel dans nos projets, d'où l'importance de sa présence.

Le projet est embryonnaire, il faut donc réfléchir posément et prendre le temps nécessaire. Il faut également une implication active des partenaires et politiques afin de créer un va et vient dynamique des questions/réponses posées.

Afin de ne pas repartir de zéro, la CLDR est associée à ce projet. En effet, toute personne intéressée par le sujet est invitée à en parler autour d'elle afin d'amener des citoyens dans ces conseils. L'objectif étant de construire ENSEMBLE (citoyens, élus et partenaires « sociaux ») les projets.

Ce projet de CCCT est prévu pour cette année. En tout cas, la première mouture d'une méthodologie de mise en place de Conseil est en cours de réflexion. Elle sera proposée aux citoyens courant de l'année.

Vincent Verrue intervient afin d'expliquer que l'un des projets du PCDR qui pourrait voir le jour dans ce cadre est le projet d' « Aménagement d'aires de convivialité dans les villages ». En effet, l'auteur de PCDR a proposé des aménagements types par village mais il pourrait être intéressant que les citoyens motivés par ce projet puissent se réunir (via les CCCT) et réfléchir ensemble à l'aménagement qui semble le plus approprié dans leur village et selon les besoins.

De plus, d'autres « plus petits » projets du PCDR pourraient également voir le jour via ces CCCT. C'est une bonne opportunité de pouvoir réaliser des projets citoyens.

Le projet semble être accueilli favorablement par les membres présents.

c. Rapport d'Activités de la CLDR :

Vincent Verrue explique que toute commune ayant un PCDR approuvé est tenue de rédiger un Rapport Annuel (RA) dans lequel figure le rapport d'activités de la CLDR (cf. décret Développement Rural).

Pour l'Administration Wallonne (DGO3), cela montre le dynamisme de la Commune et de la CLDR.

Le rapport annuel est un document papier reprenant plusieurs annexes et est à renvoyer pour le 31 mars de chaque année.

La Commission Locale de Développement Rural se réunit donc en début d'année pour faire son rapport d'activités et ses propositions pour les années à venir.

Les membres de la CLDR ont-ils des propositions à formuler ?

Mr Lottin explique que lors de prochaines réunions, il pourrait y avoir une présentation de tel ou tel service disponible sur la Commune. Ou encore une présentation d'une institution tels que la bibliothèque ou le Foyer Culturel qui font énormément d'activités sur l'Entité.

Les AD de la FRW viendront également avec des propositions concrètes (visites de terrain, ...)

La CLDR s'est réunie à 1 seule fois en 2013

Le 14/10/13 : Bilan du passage du PCDR en CRAT, première demande de convention, état d'avancement des projets.

2. Demande de convention Maison de Village de Morialmé

La réunion de demande de convention en Développement Rural concernant ce projet a eu lieu le 8 novembre 2013. Cette réunion se passe avec les différentes Administrations parties prenantes du projet. Dans ce cas précis : la DGO1 (ex-Met) et la DGO3 (Développement Rural).

Lors de cette réunion, la DGO1 proposait de modifier légèrement le tracé de la voirie afin de recréer des trottoirs pour les usagers faibles et sécuriser l'entrée de la salle via l'escalier.

L'Administration Régionale (DG03) avait donné son accord de principe mais des demandes complémentaires avaient été formulées (occupation, croissance démographique). Ces informations ont été transmises par la Commune.

Une réunion a eu lieu avec les différents impétrants pour évaluer la possibilité de faire le projet (ORES, Belgacom, INASEP, SPW-DGO1).

Stade actuel du dossier : Attente du feu vert du Ministre pour pouvoir désigner un auteur de projet.

3. Avancement des projets et prochaine demande de convention

Projets des LOTS 1 & 2 du PCDR :

1.2 Transformation de la salle St Pierre

Ce projet est en cours d'étude et a déjà fait l'objet d'articles précédemment.

Commentaires :

Mr Lottin explique que le projet a été légèrement revu afin de pouvoir proposer plus de places assises que prévu initialement. Il y aura donc 168 places. Il propose de faire une présentation de ce projet (vues 3D, ...) lors d'une prochaine séance de CLDR.

1.6 Aménagement et entretien de sentiers dédiés à la mobilité douce (et permettant de relier les villages entre eux et vers le Pré-Ravel)

Les panneaux cassés sont en cours de remplacement.

Par ailleurs, la commune avance sur le dossier du Pré-Ravel entre la Rotonde et Mettet.

Des négociations entre la commune et la SNCB sont en cours.

2.2 Promotion de l'artisanat et des produits locaux (marché du terroir, vitrine de l'artisanat local, magasin spécialisé, publicité, brochure d'informations, etc.)

Le projet de la Grelinette est un très bel exemple de ce qui peut être réalisé sur ce thème.

Il s'agit là d'une initiative largement sollicitée par les citoyens lors des réunions publiques et qui a pu se concrétiser grâce à de multiples partenaires.

2.3 Aménagement des abords des bulles à verre

Les socles en béton ont été faits. Une première série d'aménagement « verts » pourraient être proposés prochainement.

Commentaires :

Mr Lottin explique que ce projet a été réalisé dans le cadre d'un appel à projet lancé par le BEP.

2.4 Aménagement d'un local pour les associations et les mouvements de jeunesse de Rosée.

Un budget a été débloqué et une convention est en cours d'étude entre la commune, la salle paroissiale St Louis et le club de tennis de table pour la rénovation et l'utilisation future de la salle. Une subvention Infrasport viendra considérablement alléger le budget pour la commune et les autres opérateurs.

2.5 Embellissement/entretien des villages de l'entité ainsi que leurs entrées.

Des budgets ont été prévus pour 2014 afin d'assurer le fleurissement et un projet a été déposé pour participer à l'opération « à la poubelle ».

Commentaires :

Avec cet appel à projet « à la poubelle », la commune peut espérer un budget allant de 5 à 20.000 euros. Elle obtiendrait notamment du mobilier urbain, ...

De plus, la commune a débloqué un budget de 3.500 euros pour fleurir le centre-ville (au niveau de la place) et les entrées de villages.

Il y aura également « la semaine de la propreté » en avril.

2.15 Organisation d'activités culturelles et sportives décentralisées

La bibliothèque a lancé un projet de lecture pour les parents et les bébés.

Projets du LOT 3 du PCDR :

3.4 Restauration de la chapelle de l'ancien cimetière d'Hemptinne

Ce projet est terminé

3.38 Création d'un service de covoiturage

La commune a adhéré à la plateforme MobilESEM

3.40 Restauration de la Collégiale St Gengulphe

Un dossier pour la restauration de la toiture a été introduit auprès de la Région.

3.41 Restauration de l'église d'Hanzinne

Un dossier est actuellement en préparation pour parer à la préservation de la toiture.

3.43 Restauration du château de Florennes

Ce projet avance pas à pas mais n'est pas de ressort de la commune.

3.49 Suivi et contrôle des rejets d'eau de la carrière Berthe dans le ruisseau

Le dossier est actuellement suivi par la CCATM dans le cadre de la demande de permis d'exploitation pour l'extension de la carrière.

3.57 Amélioration de l'éclairage économique des rues

Ce point est pris en compte à chaque fois que des travaux sont planifiés.

3.69 Remise en conformité des salles communales

Mise à part la grosse rénovation de la salle de Morialmé et de celle de Rosée (bien que paroissiale) des améliorations sont apportées en temps voulu aux différentes salles de l'entité, en fonction des besoins.

Choix du Collège pour les prochaines demandes de convention.

Place de l'hôtel de ville

Place d'Hanzinne

Mr Chintinne explique que le projet d' « Aménagement d'aires de jeux et de convivialité » n'est pas abandonné. Il pourra être initié via les CCCT. En effet, les citoyens qui le souhaitent pourront

Réfléchir, sur base de la Fiche Projet du PCDR, aux aménagements à réaliser dans les villages.
De plus, Mr Chintinne explique que des subsides INFRASPORTS sont disponibles. 85 % de subsides sont octroyés pour les projets « Sport de Rue ».

Elise Lepage explique que la Fiche-Projet du PCDR ne disparaît pas. Le jour où la commune veut rentrer un projet d'aménagement dans un village, elle pourra activer cette fiche.

Les villages de Flavion et Thy-le-Bauduin semblent prêts à démarrer et disposent d'un relais local dans la CLDR, prêt à s'investir. Il s'agit respectivement de M. Coppieters et Mazy.

4. Petits projets à mettre en oeuvre

3.6 Organisation d'un week-end spécial "pré-RAVEL" et sentiers (entretien, défrichage,...)

En collaboration avec le PCDN, en fonction de l'avancement du dossier de récupération de l'assiette du talus de chemin de fer.

3.11 Création d'un skate park

En lien avec les aires de convivialité ?

3.14 Placement d'une œuvre d'art par village, pour sensibiliser à la culture

3.15 Constitution d'une asbl "cadre de vie", avec sous-section dans chaque village

Ce projet sera remplacé par les CCCT, plus souples.

3.46 Valorisation du site de la Rotonde à Florennes et de son patrimoine ferroviaire

En lien avec le Pré-Ravel

3.57 Recréation de liens en organisant des activités avec les mouvements de jeunes, les clubs de sport, la Maison des jeunes, etc

3.58 Organisation de transports en bus lors des fêtes de villages

Une association avec le Phillinoctambus pourrait être tentée ? Florinoctambus ?

3.67 Amélioration de la communication et du partage d'information entre les services/institutions et le citoyen

En lien avec les CCCT

5. Communication

Vincent Verrue explique qu'un article sera publié dans le prochain bulletin communal et dans le « Florennes 2014 ».

6. Divers

Le Comité « Printemps des Ducs » a rentré un projet pour lequel il est possible de voter tous les jours et ce jusqu'au 4 avril sur :

Fintro, améliore votre quartier : <https://www.fintro.be/portal/start.asp>

Subside possible : 3.500 euros.

Conclusion

Mr Lottin invite les personnes qui le souhaitent à boire le verre de l'Amitié.

Pour les membres qui le souhaitent, l'ensemble du PCDR est disponible, via un téléchargement en ligne, sur simple demande à la FRW (v.verrue@frw.be). Il peut aussi être consulté dans sa version papier à l'administration communale (auprès de Madame Sandrine Dumont- service urbanisme) ou lors des réunions de la CLDR.

Fondation rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Vincent VERRUE & Elise LEPAGE
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 66 56 79

Pour le secrétariat de la CLDR,
Vincent VERRUE
Elise LEPAGE,
Agents de développement

Annexe 1 : Présences

Pour la FRW : Présence des agents de développement (FRW) Myriam BACHY et Vincent VERRUE

Pour la CLDR : liste des membres excusés et présents à la réunion de CLDR du 14/10/13

1	André	Paul	Excusé
2	Bouvé	Gaëtan	
3	Capron	Pierre	
4	Chintinne	Grégory	Présent
5	Coppieters	Jean-Philippe	Excusé
6	De Clercq	Laurent	Présent
7	Debroux	Jacques	Excusé
8	Delcourt	Yves	Présent
9	Genard	Mathieu	
10	Hénuzet	Frédéric	
11	Hoffman	Grégory	
12	Hontoy	Etienne	Excusé
13	Lorent	Christian	
14	Lottin	Claudy	Présent
15	Marin	Sylvie	Présente
16	Mazy	Jean-Paul	Présent
17	Parmentier	Vérane	
18	Pierard	Jean-Marie	
19	Queriat	Bernard	Présent
20	Romain	Jean-Luc	
21	Surahy	Christina	

Invités :

Mme. Lousberg Evelyne, Présente,

Mme. Michaux Sonia, Excusée

M. Niset Dominique, excusé

Pour le PCS, M. Quentin Lorent, Chef de projet du PCS

Pour la FRW, Mme. Elise Lepage et M. Vincent Verrue, Agents de développement